



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de GAGNON (Marc-André), VALOIS (Anthony), « Préface de l'auteur »,  
*L'Instinct artisan et l'État des arts industriels*, VEBLEN (Thorstein)

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16822-5.p.0035](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16822-5.p.0035)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2024. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRÉFACE DE L'AUTEUR

Le présent essai consistera en une analyse de la corrélation visible entre les usages industriels et les autres faits qui constituent toute phase d'une civilisation. Nous présumons qu'au cours du développement de la culture, comme dans son maintien, les faits de l'usage industriel sont fondamentaux et décisifs, en ce sens qu'ils sous-tendent et conditionnent l'orientation et la méthode de la civilisation au-delà de leur impact direct dans le domaine technologique, sans toutefois écarter ou négliger le degré auquel les autres conventions de civilisation agissent à leur tour sur l'état des arts industriels.

Nous baserons cette analyse sur les suppositions matérialistes de la science moderne, sans émettre de jugement à propos de la compétence ultérieure de cette conception matérialiste considérée en tant que principe métaphysique. Notre analyse acceptera donc simplement ces suppositions mécaniques de la science matérielle pour les besoins de la cause, étant donné qu'elles offrent les termes de solution actuellement acceptables pour tout problème scientifique du genre dans l'état actuel des préconceptions à cet égard.

Comme son modeste volume le suggère, l'essai relèvera plutôt de l'enquête superficielle que de l'analyse exhaustive accompagnée d'une documentation complète. Les quelques références fournies au cours de l'argumentaire ne devront donc pas être considérées comme une présentation exhaustive des matériaux sur lesquels porte l'enquête. Il faudra également considérer que là où seront cités des documents faisant autorité, la citation sera générale plutôt que spécifique et détaillée. Partout où seront données des références détaillées, elles porteront sur certaines données spécifiques impliquées dans l'argumentaire par l'intermédiaire d'un détail destiné à illustrer le propos.